

# Renforcer les appareils de justice criminelle dans le monde

Promouvoir la primauté du droit et le développement durable

L'Institut d'Asie et d'Extrême-Orient des Nations unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants (UNAFEI) est une institution régionale fondée au titre d'un accord conclu en 1961 entre les Nations unies et le Japon, dans l'objectif de promouvoir un développement adéquat des appareils de justice criminelle. Depuis 1970, l'UNAFEI, dont le siège est à Tokyo, est entièrement financé par le gouvernement du Japon.

Le bon fonctionnement des appareils de justice criminelle est une nécessité, puisqu'ils constituent des mécanismes de sûreté pour la société et des rouages essentiels du maintien de la primauté du droit, de l'égalité devant la loi et du développement social. L'objectif ultime de l'UNAFEI est que tous les pays du monde disposent d'appareils de justice criminelle adéquats. L'institut dispense des formations aux professionnels de la justice criminelle d'un grand nombre de pays et mène des enquêtes et des travaux de recherche sur la prévention du crime et le traitement des délinquants.

De tous les instituts que les Nations unies comptent de par le monde, c'est l'UNAFEI qui a la plus longue histoire. Il y a plus d'un demi-siècle qu'il donne des cours et des séminaires, auxquels ont participé plus de 5 000 professionnels de la justice criminelle de plus de 135 pays. Beaucoup d'anciens élèves de l'UNAFEI ont joué un rôle prépondérant au sein des institutions de justice criminelle de leurs pays respectifs ou ont contribué d'une manière ou d'une autre au développement de leurs dispositifs de justice criminelle.

Kittipong Kittayarak, le directeur général de l'Institut thaïlandais de justice (ITJ), est de leur nombre. En 1995, il a participé en tant que procureur à un séminaire international de l'UNAFEI destiné à des fonctionnaires de justice de haut rang. De retour en Thaïlande, il a pris part à la révision de la Constitution et contribué à la mise en place d'une réforme des institutions, notamment du ministère thaïlandais de la Justice, inspirée des systèmes japonais. Comme il le dit lui-même, l'approche pratique et intégrée qu'il a apprise à l'UNAFEI s'est avérée utile au cours du processus de révision de la

Constitution, et l'ITJ, fondé il y a cinq ans, a fait de l'UNAFEI une source de référence pour l'organisation et le fonctionnement des programmes de formation.

Clement Okech, un autre ancien élève de l'UNAFEI, est agent de probation au Kenya, où il a participé à la mise en place du dispositif de mise à l'épreuve des délinquants, en mettant à contribution les connaissances acquises avec l'assistance de l'UNAFEI. Il est intervenu lors de conférences internationales et y a reçu des récompenses.

Au nombre des priorités de l'UNAFEI figure la lutte contre la corruption, un délit qui non seulement représente une menace pour le respect du droit et l'égalité devant la loi, mais fait sérieusement obstacle au progrès social et économique des pays en développement. Depuis 2007, en collaboration avec les autorités des pays de l'Asie du Sud-Est, l'institut organise le Séminaire régional sur la bonne gouvernance pour les pays d'Asie du Sud-Est (séminaire « BG »), qui se tient chaque année dans l'un des pays de la région. Le séminaire BG se consacre à la prévention de la corruption, à l'arrestation et au châtiement des contrevenants et à la récupération des sommes détournées. Les participants se forment en étudiant les pratiques de lutte contre la corruption en vigueur au Japon, mais aussi à Hong Kong et Singapour, qui ont grandement progressé en ce domaine. Le séminaire BG fournit aux acteurs de la lutte contre la corruption l'opportunité de partager des informations, mais aussi ce que les modes opératoires des uns et des autres ont de mieux à offrir ; il les aide également à constituer un réseau international et à tirer les leçons des réussites et des difficultés que connaissent d'autres pays de l'Asie du Sud-Est. « Là où la volonté existe, il y a une solution », affirment-ils, et ils sont déterminés à traiter les problèmes en partant de leur propre environnement. Bref, l'avenir des participants et de leurs pays respectifs suscite de grands espoirs.

Le Japon est déterminé à poursuivre ses efforts de coopération en divers domaines en vue de contribuer au développement mondial des appareils de justice criminelle.

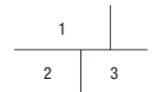
## L'UNAFEI à Fuchu, dans l'agglomération tokyoïte



### Histoire

1961 Les Nations unies et le gouvernement japonais signent un accord sur la fondation de l'UNAFEI.  
1962 L'UNAFEI est créé et commence à fonctionner sous la tutelle conjointe des Nations unies et du gouvernement japonais (ministère de la Justice, MOJ). Le premier stage international de formation a lieu.  
1970 Le gouvernement japonais (MOJ) prend à sa charge toutes les responsabilités administratives et financières.  
1974 Fondation de la JICA, suivie de la mise en place de stages internationaux de formation avec sa coopération.

## Pays d'origine des anciens élèves de l'UNAFEI



1. Les anciens élèves de l'UNAFEI, dont le nombre dépasse les 5 000, viennent de plus de 135 pays et régions. C'est la Thaïlande qui a fourni le plus fort contingent. 2. L'UNAFEI propose une assistance technique sous diverses formes, notamment deux stages internationaux de formation et un séminaire international de haut niveau par an. 3. Kittipong Kittayarak, ancien élève de l'UNAFEI, a été secrétaire permanent de la Thaïlande pour la justice de mai 2008 à juillet 2014. Il est aujourd'hui directeur général de l'Institut thaïlandais de justice.

## Salle de conférences internationales



## Un ancien élève en activité

